



Apostolat du Rosaire

INTENTIONS DE PRIÈRE

Avez-vous une **intention de prière** à confier à l'intercession de Marie? Ecrivez-la sur papier libre, envoyez-la au secrétariat: elle sera portée par les pèlerins devant la Grotte.

INTENTIONS DE MESSE

Si vous souhaitez faire célébrer une ou plusieurs messes avant ou après le pèlerinage, par les frères dominicains, à l'intention de vos proches ou à une intention particulière, vous pouvez les envoyer au secrétariat du Pèlerinage, avec un chèque à l'ordre de « Association du Rosaire ».

À titre indicatif, il est suggéré d'offrir autour de 18 € par messe.

LES ÉQUIPES DU ROSAIRE

Les Équipes du Rosaire sont un mouvement d'apostolat des laïcs ouvert à tous. Une équipe se réunit tous les mois chez un membre pour méditer un passage d'Évangile et partager sa prière (guidée par un feuillet), à l'école de Marie.

Ces « *petits groupes de prière missionnaire en plein monde, fraternels et accueillants* » (Paul VI), sont un soutien dans la vie personnelle comme dans la vie d'un quartier, d'un village, d'une paroisse...



NOS COORDONNÉES

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le secrétariat:

ASSOCIATION DU ROSAIRE

222 rue du Faubourg-Saint-Honoré – 75008 PARIS

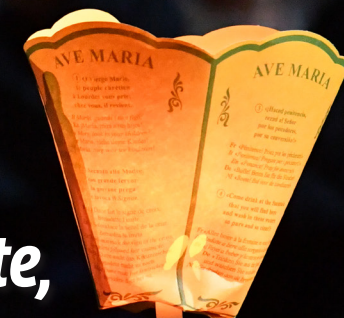
☎ : 01 56 69 28 00 – ✉ : rosaie.idf@gmail.com

Pèlerinage du Rosaire

LOURDES

DU 3 AU 8
OCTOBRE
2022

Direction Régionale
Isle-de-France



Comme
Bernadette,

ALLEZ DIRE...

👉 CÉLÉBRATIONS 👉 CONFÉRENCES 👉 CATÉCHÈSES 👉 RENCONTRES
👉 RESSOURCEMENT 👉 TÉMOIGNAGES

DOMINICAINS

www.pelerinage-rosaie.org

Cinq jours à Lourdes ensemble.

Chers amis,

Ne manquez pas le départ du train qui nous emmènera à Lourdes au Pèlerinage du Rosaire, **le lundi 3 octobre!** Pour répondre au vœu de beaucoup nous avons choisi de prendre un peu plus notre temps cette année et de prendre une journée pleine sur place pour nous poser, mais surtout pour nous retrouver en région. Chacun sait que le pèlerinage du Rosaire est dense et passe très vite, trop vite! Cette année le mardi sera donc notre « **Journée Région Isle-de-France** ». Elle sera sous le signe de la prière pour la paix et aussi, bien sûr, de la préparation au pèlerinage lui-même: si nous prenons le temps de le préparer, nous le vivrons mieux et plus profondément.

Dès à présent nous pouvons vous annoncer que nous nous rassemblerons en région pour célébrer tous ensemble l'eucharistie. Mais nous pourrons aussi prier le rosaire, faire le chemin de croix... Et l'on peut avoir encore tant d'autres idées! Nous détaillerons très prochainement les propositions et suggestions que nous vous ferons.

Cette année nous nous mettrons à l'école de la simplicité et de l'audace de Bernadette puisque le thème de notre pèlerinage est « **Comme Bernadette, allez dire...!** »

Le pèlerinage sera prêché par le frère dominicain **Sylvain Detoc**,
aumônier de la pastorale étudiante de Toulouse.

De beaux moments nous attendent à Lourdes pour ce Rosaire 2022! Venez nombreux!

fr. Gilles-Hervé Masson, Directeur régional

Comment participer au Pèlerinage du Rosaire à Lourdes ?

Reportez les prix choisis sur le bulletin d'inscription selon leurs repères

► Le voyage en TGV (Repère B sur le bulletin d'inscription)

Avec le train spécial du Rosaire, le Pèlerinage commence dès Paris.

Départ de Paris **lundi 3 octobre** vers 10H00

Retour à Paris **samedi 8 octobre** vers 18H00

Paris - Montparnasse / Lourdes (Aller/Retour)

1^{re} classe : **280 €** • 2^e classe : **198 €** (si groupé avec hôtel : **183 €**)

Possibilité de prendre le TGV à Saint-Pierre-des-Corps

► L'hébergement en hôtel (Repère A sur le bulletin d'inscription)

Pension complète 5 jours par personne, en chambre double (possibilité de quelques chambres simples avec supplément, contacter le secrétariat).

La Cité Saint-Pierre (Secours Catholique) accueille les pèlerins les plus démunis, nous contacter.

Tarif spécial « Jeunes Pro », et logements spécifiques pour les hospitaliers, contacter le secrétariat.

Liste des hôtels

Reportez le nom de l'hôtel et le prix (pension complète 5 jours) sur le bulletin d'inscription

La taxe de séjour obligatoire est incluse dans nos tarifs	Tarif Hôtel sans TGV	Tarif Hôtel avec TGV	Suppl. Single	La taxe de séjour obligatoire est incluse dans nos tarifs	Tarif Hôtel sans TGV	Tarif Hôtel avec TGV	Suppl. Single
GLORIA ***	260,00 €	443,00 €	110 €	PARADIS ****	380,00 €	563,00 €	160 €
METROPOLE ***	280,00 €	463,00 €	120 €	GALILEE WINDSOR ***	382,00 €	565,00 €	145 €
LA SOURCE ***	300,00 €	483,00 €	115 €	ROC de MASSABIELLE ***	415,00 €	598,00 €	75 €
ESPAGNE ***	312,00 €	495,00 €	120 €	ASTRID ****	450,00 €	633,00 €	225 €
PEYRAMALE ***	323,00 €	506,00 €	110 €	MERCURE IMPERIAL ****	460,00 €	643,00 €	175 €
ROSIERS ***	323,00 €	506,00 €	130 €	LA SOLITUDE ****	508,00 €	691,00 €	250 €
STELLA MATUTINA ***	327,00 €	510,00 €	130 €	SAINT SAUVEUR ***	525,00 €	708,00 €	225 €
JEANNE d'ARC ****	341,00 €	524,00 €	150 €	PANORAMA ****	558,00 €	741,00 €	250 €
LYS de MARIE ***	350,00 €	533,00 €	105 €	CHAPELLE ET PARC GALLIA ET LONDRES ****	637,00 €	820,00 €	200 €

NOUVEAU !

5 jours de pèlerinage en 2022, départ dès le lundi !

L'inscription

L'inscription se fait auprès de l'Association du Rosaire par courrier ou directement au secrétariat **du lundi au vendredi de 14h à 18h.**

Dates d'inscription: **du 2 mai au 30 juin pour les Hospitaliers**
du 9 mai au 27 septembre pour les pèlerins

Le secrétariat est fermé du lundi 18 juillet au mardi 16 août.

Association du Rosaire

222 rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris - bât. A, 1^{er} étage gauche

métro George V, Ternes, Ch. de Gaulle-Étoile

tél. : **01 56 69 28 00** (+ répondeur) - E-mail : rosaie.idf@gmail.com

Avant de vous inscrire, lisez attentivement la page de gauche.

► **La cotisation et les frais d'inscription (62€ - Repère C)** à l'Association du Rosaire sont obligatoires. Ils vous permettent de bénéficier des activités de l'Association du Rosaire, comprennent l'assurance Responsabilité Civile des adhérents, couvrent les frais d'organisation du pèlerinage, la contribution aux Sanctuaires, le livret du pèlerinage, le foulard du pèlerin et la carte de pèlerin.

Certains pèlerins ne peuvent partir qu'avec votre soutien.

► **Les dons (Repère D)** permettent à des personnes malades, handicapées, jeunes, démunies, ainsi qu'aux frères dominicains de participer au pèlerinage.

(les frais de participation d'un pèlerin malade ou handicapé s'élèvent à 540 € environ)

► Paiement.

Vous pouvez payer en **espèces, chèque, chèque-vacances, virement (Attention, nouvel IBAN : FR 76 10278 06047 00021225701 57)** et **Carte Bleue** (contacter le secrétariat).

Si vous désirez un paiement échelonné, le demander.

► **Les dernières précisions** d'horaires concernant votre pèlerinage vous seront adressées au plus tard la semaine précédant le départ.

Si vous êtes amené à vous désister, n'omettez pas de le confirmer par écrit.

Les frais d'inscription et la cotisation ne sont pas remboursables.

En outre, il sera retenu la somme de 30 € si votre désistement intervient au-delà du 8 septembre, le cachet de la poste faisant foi, ainsi que le supplément chambre simple si vous étiez en chambre double.

Au-delà du 10 septembre, nous ne pourrons pas vous rembourser le voyage.

Les remboursements seront effectués fin octobre.

Conformément à la législation en vigueur, les conditions générales de vente sont à votre disposition au secrétariat.

L'Association du Rosaire de Paris est membre de la Fédération Pèlerinage du Rosaire agréée par le Ministère du Tourisme (n° AG 031970004). Assurance R.C. et garantie financière : AXA Assurances, 26 rue Drouot, 75009 Paris. Montant maximum garanti limité à 9 715 601 €.

